

Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE pour les structures culturelles

La structure culturelle FLAC - Fédération Luxembourgeoise des Auteurs et Compositeurs
ayant son siège social à l'adresse 28b, rue Dicks L-4081 Esch-sur-Alzette

enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F9907
(à biffer si non applicable), représentée par Christophe Reitz, président

actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: Christophe Reitz

Nom:

Fonction: président

Fonction:

Date: 10 octobre 2022

Cachet:

